

La lettre du curé Painchaud à Chateaubriand

Volume 4, numéro 2, juin 1998

Gens et lieux du pays d'En-bas-de-Québec : la Côte-du-Sud

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11229ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1998). La lettre du curé Painchaud à Chateaubriand. *Histoire Québec*, 4(2), 10-12.

La lettre du curé Painchaud à Chateaubriand

Passionné pour le domaine des lettres, M. Painchaud, curé de Sainte-Anne et fondateur du collège, adressa, le 19 janvier 1826, une lettre fort admirative au poète René de Chateaubriand. Voici quelques extraits de cette lettre qui laisse bien voir dans quelles dispositions se trouvait l'auguste prêtre :

«À Son Excellence le vicomte de Chateaubriand

Pardonnerez-vous à un pauvre Canadien inconnu, mais qui traverserait les mers pour vous aller baiser les mains, d'oser vous adresser une lettre, sans autre motif que l'orgueil de parler à l'admirable auteur du Génie du Christianisme, appuyé de l'espoir présomptueux, de recevoir de sa main un mot, qui lui seul, lui vaudrait la gloire d'une action d'éclat dont il est incapable ?

[...] *Sachez seulement que plus d'une fois, ne pouvant plus lire, j'ai mis là votre livre pour aller à l'église sécher d'abondantes larmes de religion et d'admiration.*

[...] *Si un nouvel orage vous éloignait encore des rives du vieux monde, vous trouveriez sur celles du nouveau, non plus des sauvages seulement, mais un peuple d'amis et d'admirateurs, qui brigueraient l'honneur de vous offrir le partage de ce qu'ils ont, un feu clair, des eaux limpides, des peaux de castor et un ciel bleu ; ou, en canadien, bon feu, bonne mine et bon chien, car les jeunes, vous le savez, ont coutume d'être plus généreux que les vieillards.»*

Quinze mois plus tard, le curé Painchaud recevait une réponse qu'il n'attendait sans doute plus...

Paris, le 29 avril 1827

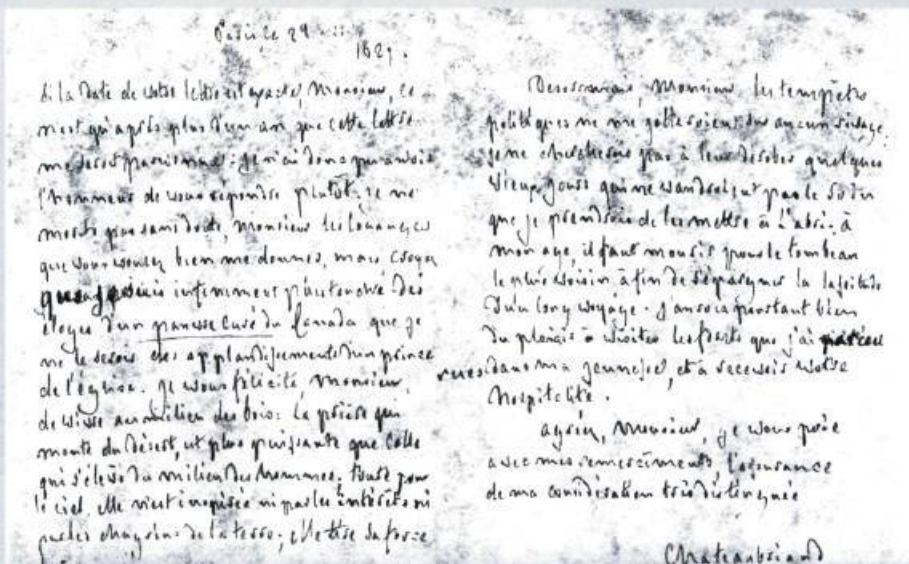
Si la date de votre lettre est exacte, monsieur, ce n'est qu'après plus d'un an que cette lettre me serait parvenue; je n'ai donc pu avoir l'honneur de vous répondre plus tôt. Je ne mérite pas sans doute, monsieur, les louanges que vous voulez bien me donner; mais croyez que je suis infiniment plus touché des éloges d'un pauvre curé du Canada, que je ne le serais des applaudissements d'un prince de l'Église. Je vous félicite, monsieur, de vivre au milieu des bois; la prière qui monte du désert est plus puissante que celle qui s'élève du milieu des hommes; toute pour le ciel, elle n'est inspirée, ni par les intérêts ni par les chagrins de la terre; elle tire sa force de la pureté.

Désormais, monsieur, les tempêtes politiques ne me jetteraient sur aucun rivage; je ne chercherais pas à leur dérober quelques vieux jours, qui ne vaudraient pas le soin que je prendrais de les mettre à l'abri; à mon âge il faut mourir pour le tombeau le plus voisin, afin de s'épargner la lassitude d'un long voyage.

J'aurais pourtant bien du plaisir à visiter les forêts que j'ai parcourues dans ma jeunesse, et à recevoir votre hospitalité.

Agréez, monsieur, je vous prie, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

Chateaubriand



avait su provoquer. La reconnaissance a été consignée aux archives du collège les noms de ceux qui vinrent en aide au curé de Sainte-Anne. Argent, matériaux, journées de travail gratuit, voyages pour transporter le bois, la chaux, la pierre, rien n'a été oublié. Le bien que les autres faisaient à l'éducation en contribuant à l'érection du collège, il le regardait comme fait à lui-même, et il voulait que sa gratitude fut connue des générations futures.

De sa propre main, M. Painchaud abattit les arbres qui couvraient l'emplacement du collège; il allait lui-même en traîneau à bâtons couper le bois de charpente. Même labeur pour arracher la pierre dans les champs et la charroyer. Ses paroissiens se portaient en masse aux corvées. Comment auraient-ils pu refuser leur concours à ce curé qui ne disait pas : «Allez !» mais : «allons !» M. Painchaud se montrait toujours à la tête des travailleurs, et s'il remarquait parmi eux quelques symptômes de découragement : «*Ne voulez-vous pas avoir des prêtres dans vos familles ! Ne voulez-vous pas que ceux de votre chair et de votre sang montent un jour à l'autel ! Allons-y donc de tout cœur et bâtissons, nous pauvres, bâtissons un beau collège ! Nous réussirons !*» Et les paroissiens, remplis d'un nouvel enthousiasme, se répandaient à sa suite dans les champs et dans la forêt ; le bois et la pierre s'amoncelaient : maçons, charpentiers et manoeuvres poussaient activement les travaux, si bien que, vers la fin d'octobre 1827, la maçonnerie était terminée. On put poser le toit avant les neiges et les froids de l'hiver ; le comble fut levé le jour des Morts.

À peu de distance des ruines de l'église du haut de la paroisse, on voit encore les restes d'un ancien four à chaux ; c'est une vieille relique contemporaine de la construction du collège. Voici à quelle occasion il fut construit. Lorsque M. Painchaud se fut décidé à construire son collège, il eut d'abord l'intention de n'employer que du bois, parce qu'une des nombreuses difficultés qu'il y avait à surmonter était de ne pouvoir se procurer que difficilement de la chaux. Mais il y avait un de ces cultivateurs intelligents, comme il s'en trouve toujours dans chaque paroisse,

qui comprennent l'importance de l'éducation.

Ce brave cultivateur était un des amis intimes de M. Painchaud, et il fut un de ses meilleurs supports dans l'oeuvre qu'il voulait entreprendre. «*Si on bâtit en bois, dit-il, ce ne sera qu'une école qui pourra brûler et ce sera fini, ce ne sera pas un collège pour y faire des prêtres.*» M. Painchaud lui proposa de construire un four à chaux, et d'y faire transporter la pierre de la Malbaie. Le cultivateur agréa la proposition : le four fut fait et bénit solennellement par M. Painchaud. Cet homme s'appelait François Roy, qui fit instruire tous ses enfants : trois furent médecins et un autre arpenteur et député à l'Assemblée législative.

Un bien grand jour

La bénédiction du collège se fit le 23 septembre 1829. M. Painchaud, qui savait faire grand, vit à ce qu'on déployât toute la pompe possible. Dès le matin, le canon placé sur la montagne avait annoncé à la paroisse en liesse et aux étrangers des lieux circonvoisins, que ce n'était pas un jour ordinaire qui commençait. Le chemin qui conduit de l'église au collège était tout balisé et pavé de drapeaux aux couleurs vives et variées. Mgr de Fussala célébra une grand'messe à laquelle assistait tout le clergé du district.

À l'issue de l'office pontifical, le Prélat, revêtu de ses habits les plus riches, se rendit au collège, à la suite du cortège qui défila au chant du psaume *Nisi Dominus aedificaverit domum*, etc. M. Painchaud, seul sur le perron du collège, reçut Sa Grandeur en la saluant par ces mots de l'Évangéliste : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Puis la procession, continuant sa marche triomphale, ne s'arrêta que sur le pallier du second étage, où Mgr Signay fit la bénédiction de l'édifice. Le *Te Deum* entonné, la procession se reforma pour retourner à l'église. Pendant toute cette cérémonie, le canon de la montagne grondait à intervalles réguliers.

Le premier jour d'octobre 1829, le collège ouvrait ses portes, et il ne les a pas refermées depuis quatre-vingts ans. Pendant cette période, il a fourni au clergé plus

de trois cents prêtres et aux carrières libérales un grand nombre de médecins, d'avocats, de notaires, d'arpenteurs, de fonctionnaires publics. La paroisse de Sainte-Anne s'enorgueillit de ses quarante-huit prêtres, dont six dans la famille Dionne et trois dans les familles Pelletier, Guy et Potvin...

Et la politique...

Au cours de son administration, M. Painchaud fut entraîné, et par la nature de son tempérament et par la position éminente qu'il occupait dans les rangs du clergé, à se mêler aux questions religieuses les plus délicates. La politique même ne le laissa pas indifférent. C'était en 1830, M. Charles-E. Casgrain et M. Amable Dionne se présentaient conjointement comme candidats pour le comté de Kamouraska. Les «patriotes» du comté offrirent la candidature à M. Marquis, de Saint-André, et à M. Elzéar Bédard, avocat, de Québec.

La lutte fut très chaude. Les patriotes avaient à combattre l'influence du gouvernement, outre celle d'un seigneur généralement estimé, allié à toutes les grandes familles du comté, et celle d'un des plus riches marchands de la côte sud. M. Painchaud était pour Bédard, son ami intime. Toute la paroisse de Sainte-Anne vota pour Bédard. Cependant MM. Dionne et Casgrain sortirent victorieux de la bataille électorale. On fit un grand triomphe, le premier de la sorte, depuis Kamouraska jusqu'à Sainte-Anne. Rendus à la Rivière-Ouelle, les partisans victorieux détêlèrent les chevaux des deux élus, et traînèrent eux-mêmes la voiture jusqu'à un bosquet où se prit un dîner champêtre. Puis la procession continua par le chemin de la Rivière Saint-Jean, passa par la route de l'église, et s'en retourna en traversant le village.

M. Painchaud ne dut guère goûter cette manifestation dans sa paroisse où le triomphe des autres ne pouvait altérer le chagrin de la défaite des siens. Il n'en fit rien paraître, et il continua à vivre en dehors des passions politiques...

Ce fut vers la fin de l'année 1837 que M. Painchaud se sentit frappé de la maladie qui devait le conduire si vite au



Amable Dionne, commerçant à Kamouraska et homme politique influent

Source : ANQ, P600-6/N-476-41

tombeau. Il avait alors demandé un vicaire; mais, au commencement de décembre, éprouvant un mieux sensible, il écrivit à l'évêque qu'il n'en avait plus besoin. Il était statué qu'il supporterait seul jusqu'à la fin le fardeau de sa cure. La paroisse comptait alors dix-huit cents communiant. Il est vrai que M. Mailloux, directeur du collège, entendait quelques confessions, mais il s'en tenait aux personnes, qui, plus avancées dans la pratique de la perfection chrétienne, avaient recours à la communion fréquente.

Quoi qu'il en soit, M. Painchaud déclina visiblement vers la tombe. Les occupations nombreuses et incessantes du ministère curial, les soucis que lui apportait l'administration financière de son collège, et toute la peine qu'il s'était donnée depuis quelques mois pour régler ses affaires temporelles, contribuèrent sans aucun doute, à abrégier la vie de cet homme bien constitué. Chez lui le moral était aussi affecté que le physique, et durant l'année qui précéda sa mort, il disait souvent : «*Je suis malade, et mon mal est ici*», en portant la main au cœur.

Une perte pour la région et pour le pays

Vers le 15 janvier, il prit le lit pour y rester jusqu'à l'heure fatale. L'avant-veille de sa

mort, il reçut le saint Viatique, avec une piété vraiment angélique, après avoir, le jour précédent, reçu l'Extrême-Onction. Enfin, M. Painchaud remit sa grande et belle âme à son Créateur le vendredi 6 février à trois heures de relevée, entre les bras de MM. Mailloux, Pilote et Moïse Fortier, de ses neveux J.-E. Landry et François Painchaud, de sa sœur Justine, et de sa nièce Élizabeth Painchaud. Son agonie n'avait duré que cinq minutes.

La nouvelle se répandit dans la paroisse avec la rapidité de l'éclair, et elle jeta la consternation au sein de toutes les familles; car le défunt avait su conquérir l'estime et la vénération de ses paroissiens, durant les vingt-trois ans et demi de son séjour au milieu d'eux. Que dis-je? Ce n'était pas seulement leur estime qu'il commandait; il en était adoré comme le meilleur des pères. Aussi, que de larmes versées en ce jour-là sous le toit du pauvre, qui avait été le témoin de son éminente charité!

Et au collège, dans ce cher collège, quel deuil immense, quel vide irréparable?



Cour avant du Collège de Sainte-Anne en 1916.

Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne

On ne verrait plus ce bon prêtre se mêler aux jeux des élèves, apporter la note gaie à leurs conversations, charmer tout le monde par ses fines reparties, ses saillies heureuses et le ton enjoué de ses manières! On n'entendrait plus cette voix sympathique dont les accents harmonieux élevaient l'âme jusqu'à Dieu! On ne verrait plus le Fondateur! Ce fut aussi un deuil général dans toute la province. La presse consacra à sa mémoire des articles élogieux.

M. Painchaud avait ordonné dans son testament que son corps fût inhumé à l'Île-aux-Grues, sa paroisse natale. Comme ce n'était pas simplement son désir, mais une expression formelle de sa volonté, l'ont dut s'y conformer à la lettre. En conséquence, après un service solennel célébré à Sainte-Anne, le corps fut placé dans un chariot traîné par deux chevaux. Le convoi se mit en route après le dîner, et vers deux heures, le lundi 12 février, MM. Mailloux, Beaulieu, Pilote, Pelletier et Langlois, formaient tête au cortège, suivis par les citoyens de la paroisse.

Le cercueil fut déposé, le soir, dans le presbytère de l'Islet. Le lendemain, après un *libera* solennel, on se rendit jusqu'à Cap Saint-Ignace, d'où l'on traversa le fleuve pour arriver à l'Île-aux-Grues, dans l'après-midi. Le 14 février, il y eut un service solennel dans la petite église de l'île. M. Mailloux, chargé de prononcer l'oraison funèbre, fit couler bien des larmes dans cet auditoire, composé de parents et d'amis du vénéré fondateur.

Pendant 53 ans, le corps de M Painchaud a reposé sur son île chérie, à l'ombre du modeste sanctuaire où les siens avaient prié depuis trois quarts de siècle. Ils l'ont conservé comme une relique précieuse, jusqu'à l'heure où les anciens élèves du collège voulurent s'en constituer les gardiens. Ses restes furent transportés à Sainte-Anne, le 15

juin 1891, et déposés, le 23, dans une chapelle spéciale érigée par les anciens élèves reconnaissants, sur le flanc de la montagne, à l'endroit même où se dressait jadis le «berceau» au toit de chaume, dans sa corbeille de houblon verdoyant, à l'extrémité ouest du jardin des petits écoliers. La Chapelle-Painchaud est devenue un lieu de pèlerinage. On ne va pas au collège sans rendre visite à celui qui y repose.